

## Nouveau Beaugrenelle

31 juillet 2006

# L'autorisation commerciale est accordée

Après l'enquête publique et l'avis favorable du Commissaire Enquêteur rendu public le 12 mai dernier, la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC) s'est elle aussi prononcée, le 6 juillet, **en faveur du Nouveau Beaugrenelle** et de ses 32 800 m<sup>2</sup> de surfaces de vente, par 5 voix sur 6.



“ La CDEC réunit des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, de la Chambre des Métiers, des associations de consommateurs, de la Mairie d'arrondissement et de la Ville de Paris qui ont évalué l'impact économique et social du projet Nouveau Beaugrenelle. ”

### Une nouvelle dynamique pour le quartier

- > **Une offre commerciale équilibrée** avec des enseignes nationales et internationales, des franchisés et des commerçants indépendants, des jeunes créateurs...
- > **Des enseignes attendues et complémentaires** aux commerces déjà présents dans le quartier.
- > **Un investissement pérenne** de 250 millions d'euros.
- > **520 emplois** créés pendant le chantier et **1 200 emplois** créés une fois le centre ouvert, une convention pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi du quartier.

### Le Nouveau Beaugrenelle au bénéfice de l'emploi local

- > 11 juillet : signature d'une **convention d'engagement pour l'emploi** entre la SCI Beaugrenelle et la Ville de Paris. L'ensemble des acteurs locaux (ANPE, Mission Locale pour l'Emploi, associations...) seront mobilisés.
- Dès septembre :
- > Création d'un comité de pilotage chargé de la mise en œuvre de la convention.
  - > Ouverture d'une rubrique emploi sur le site Internet [www.lenouveaubeaugrenelle.com](http://www.lenouveaubeaugrenelle.com)
  - > Organisation de forums et de réunions d'information sur les métiers et les filières de formation proposées.

**Assis** : Meka Brunel, Directeur du Développement Stratégique GECINA ; Anne Hidalgo, Première Adjointe au Maire de Paris.  
**Debout** : Maurice Bansay, Président Directeur Général APSYS ; Christian Sautter, Adjoint au Maire de Paris chargé du développement économique, des finances et de l'emploi ; Georges Sarre, Président du groupe Mouvement Républicain et Citoyen au Conseil de Paris, ancien ministre ; Jean Vuillemoz, Président du groupe Communiste au Conseil de Paris.

### Prochaines étapes\*

- > **Octobre 2006** : examen de la demande de Permis de Construire par la Ville de Paris
- > **Début 2007** : démarrage du chantier
- > **Septembre 2009** : ouverture du Nouveau Beaugrenelle

\* Sous réserve des délais nécessaires à l'examen des autorisations

